

Rapport annuel 2021



A photograph of three children of African descent looking out from a balcony. The balcony has a red wall and metal bars with circular patterns. A zebra-print cloth is draped over the railing. To the right, there is a poster for 'TH' (The) featuring a bottle and the text '33cl 2000 Ariary'. The children are standing on a wooden bench or table. The child on the left is wearing a blue and red plaid shirt and yellow shorts. The child in the middle is wearing a blue t-shirt and white shorts. The child on the right is wearing a red and white striped tank top and a white skirt with red patterns. They are all looking out towards the left side of the frame.

*Suivez toute l'actualité
d'ECPAT France sur le net*

www.ecpat-france.fr

Twitter : @ecpatfrance

Instagram : ecpatfrance

Sommaire

Édito	4
2021 en chiffres	5
Que s'est-il passé en 2021 ?	6
Aperçu de notre travail	8
L'exploitation sexuelle des enfants	13

Nos projets 14

Projet ALERT ACTORS REPORT	16
Projet CLICK@BLE	17
Projet IP TEH	18
Projet CAPISCE	19
Projet CAP 16.2	20
Projet KOUTCHA	21
Projet PROTECT II	22
Projet MIRALENTA	23
Projet E-SURF	24
Projet PAESEL	25
Projet Don't Pay With your life	26
Projet MOPROTAO	27
Protection des enfants en situation de crise au Burkina Faso	28
Projet CURSUS	29

Rapport financier	30
-------------------	----

Partenaires	34
-------------	----

Édito

Le travail effectué en avril 2021 avec le soutien de l'AFD, visant à faire l'évaluation des programmes d'ECPAT France en Afrique sur les dix dernières années, m'a amené à me remémorer ce que faisait ECPAT France il y a 10 ans, dans la globalité de son action.

Que de chemin parcouru ! Que d'évolutions pour s'adapter aux problématiques et s'attacher à lutter contre ce fléau de l'exploitation sexuelle des enfants !

En premier lieu, il a fallu détecter et contrer les tactiques nouvelles de « l'adversaire », telles que l'émergence de l'utilisation de techniques souterraines du *Dark Web* (c'est dire combien il exerce ses « turpitudes » avec la conscience tranquille). Cela nous a conduits à élargir notre action dans ce domaine (études des phénomènes, formation en ligne, formation de magistrats et de professionnels des services d'enquête, constitution de partie civile dans diverses affaires pénales...).

De la même façon, ont dû être approfondies les recherches et les parades possibles concernant la traite des êtres humains. Spontanément, ce domaine semble plus éloigné du cœur des objectifs de notre association. Mais il a fallu se rendre à l'évidence : là où il y a traite, il y a souvent exploitation sexuelle d'enfants, car les deux phénomènes se nourrissent au même terreau du mépris des personnes - en l'occurrence des enfants - à des fins lucratives.

À noter également, la décision d'agir de façon plus pugnace en France par une action directe au profit d'enfants exploités. Les phénomènes dus à l'immigration dans la région de Calais ont mis en évidence un besoin d'intervention, complémentaire de celle d'autres structures de soutien de ces personnes déracinées.

Ce démarrage d'une activité en France ne doit pas occulter la poursuite et l'adaptation de nos programmes en Afrique de l'Ouest et à Madagascar, grâce aux équipes locales qui y agissent avec dynamisme et efficacité.

Vous trouverez dans ce document, le détail de l'ensemble des projets mis en œuvre qui se sont déployés dans le contexte difficile de la Covid-19. Je ne développe pas cet aspect malheureusement très prégnant pour nous, comme pour tout le monde.

Je ne peux terminer sans évoquer le non-renouvellement du protocole de coopération et de soutien financier avec Air France. Le terme de cette coopération de plus de 20 ans est notamment une des conséquences de la Covid-19 avec la chute du transport aérien. Que cette occasion me permette d'exprimer toute ma reconnaissance à ses dirigeants qui nous ont fait fidèlement confiance, dans la durée, pour cette cause si sensible et importante. Nous poursuivons d'ores et déjà cette collaboration selon des modalités nouvelles que nous souhaitons approfondir et élargir en concertation, dès que possible.



Philippe Chevillard
Président d'ECPAT France

2021 en chiffres

46

Employés en France
et à l'étranger,
dont **24** femmes



5

Personnes d'Acting for Life
assurant des fonctions de
support administratif et
financier pour ECPAT France



13

Projets
en cours



8

Collectifs ou réseaux
français auxquels
ECPAT France adhère



38

Partenariats
opérationnels



Budget 2021

5 162 946

euros



565

Abonnés



1 330

abonnés



Financements acquis sur
projets en cours en 2021

8 061 524

euros



Janvier

Sur le modèle du mouvement #Metoo qui a enclenché une vague de libération de la parole des femmes, un nouveau hashtag #Metooinceste a envahi Twitter pour livrer des témoignages d'inceste, après la publication du livre de Camille Kouchner, «La familia grande», évoquant l'inceste subi par son frère. Une prise de conscience de l'ampleur de ces phénomènes de violence sexuelle à l'encontre des enfants est placée au-devant des médias et de l'agenda politique.

Février

Sortie du rapport sur l'impact de la Covid-19 sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Le rapport met en exergue la surexposition des enfants aux violences sexuelles dans un dispositif de protection fragilisé.

➤ [Consultez le rapport en ligne.](#)

Mars

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'exploitation sexuelle, de nombreux enfants victimes à travers le monde prennent la parole pour témoigner de leurs conditions de vie et des violences subies...

24 mars : L'Union européenne publie sa nouvelle stratégie globale sur les droits de l'enfant et la garantie européenne pour l'enfance qui visent à mieux protéger tous les enfants, à les aider à exercer leurs droits et à les placer au cœur de l'élaboration des politiques de l'UE. Ces deux initiatives sont le fruit de vastes consultations avec les citoyens, les parties prenantes et, surtout, plus de 10 000 enfants.

Avril

13 avril : Le numéro vert Net écoute est devenu le 3018. Toujours opérée par l'association E-Enfance, la nouvelle plateforme se veut plus simple et plus efficace pour prévenir et lutter contre les violences numériques dont sont victimes les enfants et les adolescent·es dans leur quotidien. Une situation encore plus préoccupante

depuis le début de la crise sanitaire, marquée par une très forte augmentation du temps d'exposition aux écrans et par conséquent, aux menaces numériques, notamment à la violence sexuelle en ligne.

Loi du 21 avril 2021 visant à protéger les mineur·es des crimes et délits sexuels et de l'inceste. Cette loi prévoit notamment de fixer la majorité sexuelle à 15 ans en France et introduit un principe de prescription glissante pour les crimes sexuels sur mineur·es et des dispositions pour lutter contre la sextorsion.

Publication du dossier thématique « Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution », ONPE, avril 2021.

➤ [Consultez le dossier.](#)

Mai

Madagascar : Le Sud est frappé par l'une des pires sécheresses jamais subies depuis 40 ans, entraînant des périodes de famine et des pénuries généralisées d'eau potable. Cette sécheresse dans le sud, intensifiée par le changement climatique, vient aggraver les conditions de vie déjà difficiles des enfants dans la région, en renforçant les logiques de captation de ressources et de survie propices à toutes les formes d'exploitation, dont l'exploitation sexuelle.

France : Pour la deuxième fois, un homme est condamné en France pour complicité d'agressions sexuelles sur mineurs de 15 ans pour des faits de *livestreaming*. Cette décision de justice vient confirmer une jurisprudence de janvier 2020

Que s'est-il passé en 2021 ?

et entériner le fait que la commande et les instructions de viols et d'agressions sexuelles sur enfants ne peuvent plus rester impunies.

Juin

Forum Génération Égalité
(30 juin - 2 juillet 2021).

Participation d'ECPAT France à une formation de la fondation René Cassin à Ouagadougou. ECPAT France met en avant les moyens d'action pour accroître le respect des droits et notamment dans le cadre de la lutte contre l'exploitation sexuelle dans des contextes d'urgence.

Juillet

21 juillet : Le projet de loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (LOPDSLIM) vient d'être adopté : les droits de l'enfant constituent désormais l'une des priorités de la politique de solidarité internationale de la France, permettant ainsi le potentiel renforcement des dispositifs de protection de l'enfance dans les zones d'intervention.

30 juillet : À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la Traite des Êtres Humains (TEH), une nouvelle étude de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) montre l'impact dévastateur de la Covid-19 sur les victimes et les survivant·es de traite des personnes et souligne que les enfants sont de plus en plus les cibles de criminels qui les exploitent.

*Les mineur·es
représentent un
tiers des victimes de
traite dans le monde.
L'exploitation sexuelle
représente 50 % des
cas de traite des êtres
humains, elle est la
forme de traite la plus
courante.*

Septembre

Lancement de la campagne de la Child Rescue Coalition afin de sensibiliser les enfants et les jeunes au grooming et aux pratiques des pédocriminel·s pour obtenir des faveurs sexuelles en ligne.

Octobre

Rapport du HCR sur des lacunes critiques en matière de protection des personnes en déplacement au Sahel et en Afrique de l'Est. La migration porteuse d'espoir se traduit également par traite, danger et mort.

5 octobre : Après deux ans et demi de travaux, la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église, installée depuis le 8 février 2019, a rendu public son rapport le 5 octobre (rapport Sauvé). Celui-ci analyse le phénomène des violences sexuelles dans l'Église catholique en France entre 1950 et 2020 et dresse 45 recommandations pour lutter contre ce fléau et protéger les enfants.

22 octobre : Publication du premier rapport français compilant les données sur l'ensemble des procédures judiciaires ouvertes

ou instruites en France entre 2016 et 2019 pour des faits de traite ou d'exploitation des êtres humains. Rapport Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSMSI) : [**► Consultez le rapport en ligne.**](#)

23 octobre : Sauvetage de 367 personnes en moins de deux jours par le Geo Barents, navire de recherche de MSF. Plus de 40 % des rescapés ont moins de 18 ans et, parmi eux, 140 voyagent seuls. Avant de tenter la traversée en mer, la plupart ont échappé à la torture et à l'exploitation en Libye.

Novembre

24 novembre : Naufrage d'une embarcation se traduisant par la mort de 27 personnes, dont 2 enfants dans la Manche.

Décembre

La réouverture des frontières de Madagascar, après une fermeture quasiment sans interruption depuis le 19 mars 2020, représente un espoir de reprise du tourisme et relance les discussions pour prévenir la montée de l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du tourisme et des voyages.

3 décembre 2021 : Le Groupe Enfance - dont ECPAT France fait partie - organise Objectif Enfance au Palais du Luxembourg dans le but d'accroître le suivi de la politique de solidarité internationale dans le cadre de l'examen de la France au Comité des Droits de l'Enfant.

#DON'T PAY
WITH YOUR
LIFE

Janvier

► ECPAT France met en œuvre une campagne média pour prévenir les situations de traite des êtres humains auprès de la communauté nigériane. Intitulée « *Don't Pay With Your Life* », la campagne sensibilise les jeunes nigérianes de l'État d'Edo aux risques de traite des êtres humains par le biais de contenus vidéos (séries et témoignages), audio et visuels. Cette campagne est menée sur Facebook, grâce à une page dédiée.

► FORMATION :

Lancement d'un programme de formations à destination des interprètes en contact avec des mineur·es à risque ou victimes de traite dans le cadre du projet européen CAPISCE.

Février

► Finalisation et lancement de l'e-learning pour lutter contre l'exploitation sexuelle dans les voyages et le tourisme, à destination des étudiant·es et professionnelles du tourisme. Il est disponible en anglais, français et allemand.

[Accédez aux modules de l'espace e-learning.](#)



Aperçu de notre travail

Mars

► Lancement de l'analyse situationnelle de la traite et de l'exploitation sexuelle des enfants et jeunes dans la commune de Grand-Bassam en Côte d'Ivoire.

> 4 MARS

Signature d'une convention de collaboration entre ECPAT France et le Ministère de l'Éducation Nationale à Madagascar pour intervenir dans les écoles et sensibiliser les élèves malgaches à l'éducation sexuelle et affective non violente, aux risques de l'exploitation sexuelle sur Internet et à l'équité entre tous les enfants sans distinction de genre.



> 31 MARS

Intervention d'ECPAT France dans le cadre du Groupe de travail mené par la Cour d'Appel de Paris sur la prostitution des mineurs au sujet de l'**Axe 4 : Améliorer la formation de tous les professionnelles et la coordination entre tous les acteurs**. ECPAT France a souligné, d'une part, la nécessité de réaliser davantage de formations pluridisciplinaires pour renforcer la coopération entre les acteurs. D'autre part, des lacunes en termes d'accès aux professionnels ont été mises en avant en expliquant qu'à ce jour il reste compliqué de mobiliser un public ne montrant pas d'intérêt particulier au sujet de la traite dû à l'absence d'annuaire à jour des services de protection de l'enfance, de police, de gendarmerie et de justice.

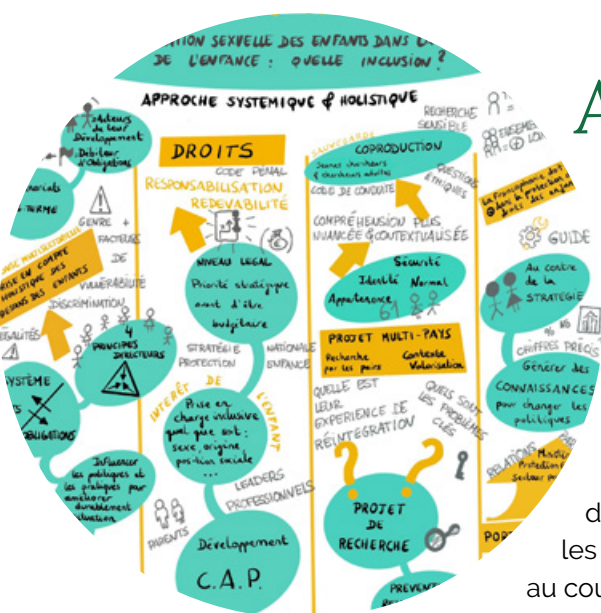
Avril

> 15 AVRIL

Tenue d'une table ronde de restitution de l'évaluation à 10 ans des programmes d'ECPAT France en Afrique avec le soutien de l'Agence Française de Développement, intitulée « Retour sur 10 ans de programme d'ECPAT France : quelle place de l'Exploitation Sexuelle des Enfants (ESE) dans les programmes internationaux de protection de l'enfance ? ». Cet échange en ligne avec un ensemble d'acteurs de tous horizons a permis de mettre en perspective les principales réussites et leçons apprises des travaux réalisés au cours des dix dernières années, afin d'accroître la qualité des programmes de l'organisation par la prise en compte des principales recommandations.

> 20 AVRIL

Lancement du cycle de formation pluridisciplinaire d'ECPAT France sur l'identification et la protection des mineur-es à risque et victimes de traite ou d'exploitation sexuelle, dans 16 villes de France sur l'année 2021. Ces formations ont rassemblé des publics pluridisciplinaires, à savoir policiers, gendarmes, magistrats, professionnels du secteur socio-éducatif, afin de renforcer leurs capacités sur le sujet de la traite des mineur-es et de favoriser leur coopération dans une approche permettant le soutien aux mineur-es.





Mai

► 26 MAI

Webinaire final du cycle du projet Koutcha sur les réseaux de traite et les pratiques de prise en charge des enfants victimes : recommandations et réflexions pour une meilleure prise en charge.

► SOUTIEN À LA PAROLE DES ENFANTS

Lancement du travail des ambassadrices, un groupe de jeunes accompagnées et soutenues par ECPAT France pour la Campagne #Adopasàvendre qui sensibilise les 13-17 ans à l'exploitation sexuelle via Instagram.

Juin

- Lancement de la recherche européenne du projet Capisce et diffusion d'une publication ciblée (*policy brief*) sur le droit à l'information sur les enfants victimes de traite.
- Élaboration et diffusion d'un outil adressé aux policiers, développé en collaboration avec Francopol, visant à lutter contre l'exploitation sexuelle des mineur·es en ligne.



Juillet

- Lancement de l'animation itinérante et de l'application «1 clic, 1000 effets». Pendant l'été, dans le cadre du projet CLICK@BLE, ECPAT France a déployé avec l'Agence Kiélo et Equ'In Tech, des ateliers de sensibilisation pour prévenir les violences sexuelles en ligne chez les enfants de 8 à 18 ans. 51 évènements ont été organisés dans 35 villes d'Île-de-France, et plus de 2 000 enfants y ont participé.

- Intégration du Groupe de travail et contribution d'ECPAT France sur la Stratégie nationale d'accélération pour éliminer le travail des enfants, le travail forcé, la traite des êtres humains et l'esclavage contemporain à l'horizon 2030 et l'accession de la France au statut de pays pionnier de l'Alliance 8.7.

Août

► **Soutien à la résilience** : Ouverture à Madagascar du Centre E-Surf « E-Service nUmérique pour la Réinsertion économique des jeunes Filles », cofinancé par la Francophonie avec Elles et cogéré par 11 jeunes filles survivantes de violences sexuelles formées pendant le projet à l'entrepreneuriat, la gestion de projets et le marketing. Le centre propose des services informatiques et bureautiques et permet d'apporter aux jeunes filles des revenus alternatifs et rompre avec le cycle de prostitution, avec l'appui psychosocial des équipes éducatives d'ECPAT France sur place.



Septembre

► OUVERTURE PROJET CALAIS

Dans une volonté de soutenir les enfants victimes des conséquences de la migration non protégée et notamment des risques de traite dont sexuelle, ECPAT France lance le programme PROTECT d'équipes mobiles proposant un accompagnement culturellement adapté sous une focale sociale, psychologique et juridique.

Octobre

► Ouverture du centre Koutcha : le premier centre d'accueil spécialisé à destination des mineur.es victimes de traite est ouvert après une phase préparatoire de capitalisation et formalisation des outils.

► Démarrage d'une série de formations destinées aux professionnelles qui travaillent en zone d'attente dans les zones aéroportuaires en France qui se dérouleront à partir de mi-octobre.



Novembre

► Webinaire CAPISCE.

► 20 NOVEMBRE

Anniversaire de la CIDE/Signature
Convention Collaboration avec le
Ministère de la Jeunesse et des
Sports à Madagascar et JIDE Event
Madagascar.

► Contribution d'ECPAT France au rapport
de la Rapporteuse spéciale des Nations
Unies sur la vente et l'exploitation sexuelle
d'enfants pour analyser les bonnes pratiques et proposer des
recommandations afin de présenter le rapport au Conseil des
droits de l'homme en mars 2022.



Décembre

► 3 DÉCEMBRE

Le Groupe Enfance, dont ECPAT France fait partie, organise « Objectif Enfance » au Palais du Luxembourg dans le but d'accroître le suivi de la politique de solidarité internationale dans le cadre de l'examen de la France au Comité des droits de l'enfant.

► 8 DÉCEMBRE

Présentation de la recherche « Protection des enfants victimes de traite des êtres humains (TEH) dans les procédures pénales » en accord avec la directive 2012/29/UE sur les droits des victimes.

Le réseau ECPAT a défini plusieurs leviers d'action pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants. Nos projets ont pour objectifs de contribuer à ces changements.

- ② La réduction de la demande pour des relations sexuelles avec des enfants, par le biais de recherches sur le comportement des abuseurs et les moyens qu'ils utilisent.
- ② L'amélioration des connaissances, des attitudes et des pratiques favorisant la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle.
- ② Le renforcement de la législation et des systèmes judiciaires grâce à l'amélioration des lois et de leur application dans les pays, et une collaboration renforcée avec les organismes régionaux et mondiaux de promotion et protection des droits.
- ② Le renforcement des services de rétablissement et de réinsertion, des services juridiques, et d'autres services sociaux et de soutien pour les enfants.
- ② La réduction des risques et de la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle dans un contexte d'évolution rapide de la technologie, des services et des infrastructures, par l'utilisation novatrice de la technologie et la promotion de la responsabilité sociale des entreprises.
- ② Le renforcement du leadership, des politiques, des systèmes et de l'allocation des ressources pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants aux niveaux mondial et national.
- ② La réduction de la pauvreté et des conditions économiques qui accentuent la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle et favorisent son occurrence à tous les niveaux.

L'exploitation sexuelle des enfants



Nos projets

Les projets présentés dans ce rapport ont été initiés, financés et opérés par, avec ou grâce à d'autres organisations françaises, européennes ou du Sud (voir Partenaires, p.34).



FRANCE - EUROPE Projet ALERT ACTORS REPORT

 **Partenaires :** ECPAT Allemagne, ECPAT Autriche, ECPAT Belgique, DCI-ECPAT Pays-Bas

 **Financement :** Union européenne, Air France

 **Début de projet :** 1^{er} septembre 2018

Près de 900 000 personnes ont été touchées par la campagne qui a suscité 80 000 réactions !

Le projet Alert Actors Report poursuit 3 objectifs principaux :

- ✓ la construction d'un environnement protecteur dans le secteur du voyage/tourisme pour les enfants contre l'exploitation sexuelle, grâce à une sensibilisation accrue des voyageurs ;
- ✓ la formation des professionnelles et futurs professionnelles du tourisme et l'engagement du secteur privé ;
- ✓ le renforcement de la coopération entre les différents acteurs de 5 pays européens et l'amélioration des mécanismes de signalement d'exploitation sexuelle des enfants, afin de mieux les gérer en développant notamment des standards de qualité et la formation des professionnelles.

Principales réalisations sur 2021

- 🕒 Sessions de sensibilisation à destination des étudiant·es en BTS tourisme : plus de 900 étudiant·es ont été formé·es dans le cadre du projet.
- 🕒 Organisation du concours étudiant *Don't Look Away 2021* : 3 projets vidéo ont été sélectionnés et promus pour sensibiliser les touristes, voyageuses et voyageurs à l'exploitation sexuelle des enfants.
- 🕒 Adaptation d'une vidéo de sensibilisation créée par deux étudiant·es en BTS tourisme pour promouvoir le signalement dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme.
- 🕒 Finalisation de la campagne de sensibilisation en ligne.

Visionnez
la vidéo de
sensibilisation



Chaque année, des millions d'enfants sont victimes d'exploitation sexuelle dans le contexte des voyages et du tourisme.

FRANCE Projet CLICK@BLE

 **Partenaires :** e-Enfance, Génération Numérique et Point de Contact

 **Financement :** Union européenne, Air France

 **Début de projet :** 1^{er} septembre 2019

Ce sont près de
2,5 millions de
personnes qui ont
été touchées par
la campagne qui
a généré plus de
530 000 réactions !

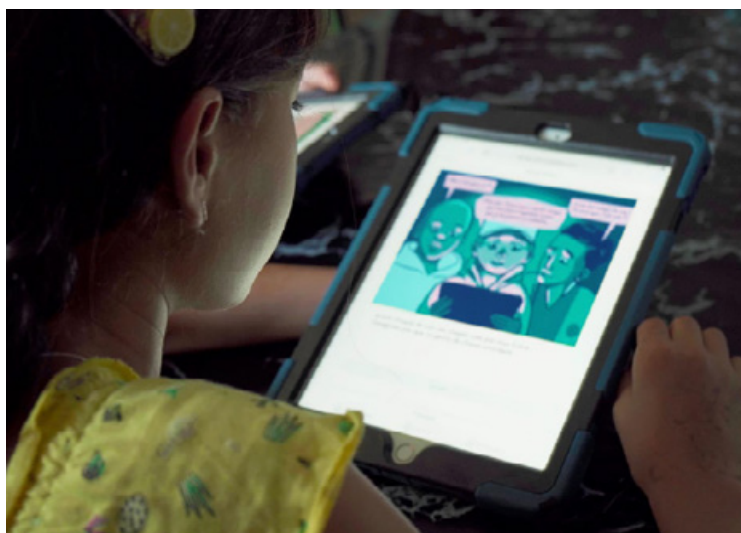
Le projet CLICK@BLE mis en œuvre en France métropolitaine et outre-mer poursuit trois objectifs, à savoir :

- ✓ renforcer les connaissances et capacités des enfants afin qu'ils fassent valoir leur droit de vivre à l'abri de toute forme de violence sexuelle en ligne,
- ✓ accroître la capacité des professionnels à répondre aux violences sexuelles en ligne,
- ✓ promouvoir le signalement pour amplifier leur nombre auprès de la helpline 3018 et de la hotline Point de Contact.

Principales réalisations sur 2021

- ② Lancement de l'animation itinérante et de l'application « 1 clic, 1000 effets » pour les 8 – 18 ans afin de les sensibiliser aux violences sexuelles en ligne.
 - 51 événements dans 35 villes d'Île-de-France ;
 - Plus de 2 000 enfants sensibilisés.
- ② Organisation d'une formation de formateurs et formatrices pour les pays francophones de l'Union européenne (Belgique, France et Luxembourg).
 - 15 professionnels formés à l'utilisation et au déploiement de l'application « 1 clic, 1000 effets » afin de pouvoir sensibiliser les jeunes dans leur pays.
- ② Développement d'outils de communication pour continuer la campagne de sensibilisation lancée en 2020 :
 - Vignettes de sensibilisation avec pictogrammes et témoignages,
 - Photos en collaboration avec une influenceuse sur Instagram,
 - Podcast à destination des professionnelles au contact des enfants.
- ② Déploiement de la campagne de sensibilisation en ligne sur Facebook, Instagram et YouTube pour sensibiliser les jeunes et leurs parents ainsi que les professionnelles aux violences sexuelles en ligne en les encourageant à contacter la helpline 3018 pour être conseillées, ou à signaler les contenus de violences sexuelles en ligne auprès de la hotline Point de Contact.

Découvrez
l'application
« 1 clic, 1000 effets »



FRANCE *Projet IP TEH*

 **Financement** : AGRASC, Fondation Familiale

 **Début de projet** : Décembre 2020
(durée : 1 an)

Le projet IP TEH poursuit 3 objectifs :

- ✓ *Renforcer les capacités des professionnelles en matière de repérage, d'identification, et d'orientation des victimes mineures de la traite et de l'exploitation sexuelle.*
- ✓ *Améliorer la coopération entre tous les acteurs qui œuvrent dans le champ du repérage, de l'identification et de la protection des mineur-es à risque et victimes.*
- ✓ *Proposer des outils pratiques aux professionnelles pour renforcer l'identification, l'orientation et la protection des mineur-es à risque et victimes d'exploitation sexuelle ou de traite.*

Principales réalisations sur 2021

-  16 sessions de formation multidisciplinaire (professionnelles de la protection de l'enfance, professionnelles du secteur judiciaire) de deux jours sur l'identification et la protection des mineur-es à risque et victimes de traite ou d'exploitation sexuelle délivrées dans 16 villes de France (Tours, Marseille, Montpellier, Grenoble, Bobigny, Paris, Toulouse, Calais, Lille, Lyon, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Nantes, Rennes, Strasbourg, Orléans) : 283 professionnelles formées.
-  2 sessions de formation sur l'identification et l'orientation des mineur-es victimes de traite en zone d'attente délivrées à Orly et Roissy : 22 professionnelles formées.
-  5 outils d'appui aux professionnels développés et diffusés aux participant-es aux formations : une liste d'indicateur de repérage, une fiche réflexe sur la définition de la traite, une fiche d'appui au signalement, une grille d'appui à l'identification, une fiche de liaison.





FRANCE - EUROPE Projet CAPISCE

 **Partenaires :** ECPAT Italia, ECPAT Belgique, Defence for children Netherlands et EULITA

 **Financement :** Union européenne, Air France

 **Début de projet :** Octobre 2019 (durée 3 ans)

Mis en œuvre dans 4 pays (Italie, Belgique, France, Pays-Bas), le projet CAPISCE a pour objectif général de renforcer la protection des enfants victimes de traite dans le cadre des enquêtes et des procédures pénales, à travers deux leviers principaux :

- ✓ *le renforcement des capacités des interprètes sur la traite des enfants afin de leur permettre d'offrir un service d'interprétariat de qualité et de mieux comprendre leur situation,*
- ✓ *la consolidation du cadre législatif national relatif à la protection des droits des enfants victimes de traite, notamment à travers la transposition et la mise en œuvre des Directives européennes relatives à la traite, particulièrement la Directive 2012/29 relative à la protection des victimes.*

Principales réalisations sur 2021

-  En collaboration avec EULITA, 6 formations à destination d'interprètes et médiateurs ou médiatrices culturelles ont été organisées dans chaque pays partenaire (150 personnes formées).
-  Présentation de la recherche « La protection des enfants victimes de traite durant les enquêtes et les procédures pénales en accord avec la Directive 2012/29/UE sur les droits des victimes » avec le soutien de Mme La Députée européenne Soraya Rodriguez Ramos.

Cliquez sur
l'image pour
accéder à l'étude



LA PROTECTION DES
ENFANTS VICTIMES
DE LA TRAITE DES
ÊTRES HUMAINS
AU COURS DES
ENQUÊTES ET
DES PROCÉDURES
PÉNALES
CONFORMÉMENT
À LA DIRECTIVE
2012/29/EU
RELATIVE AUX DROITS
DES VICTIMES



FRANCE - EUROPE

Projet CAP 16.2

 **Partenaires** : Association AFJ, MIST,
Association Koutcha, ECPAT International

 **Financement** : Fondation familiale,
Air France

 **Début de projet** : Janvier 2020 (durée 3 ans)

Le projet CAP 16.2 (direction ODD 16.2) a pour objectif général de renforcer la protection des enfants victimes de traite en France (hors territoires d'outre-mer) et en Europe. Ce projet se construit autour de trois piliers, à savoir :

- ✓ *le développement des connaissances et des pratiques sur l'exploitation sexuelle en ligne et hors ligne,*
- ✓ *le renforcement de capacités des professionnel·les afin d'améliorer l'identification, l'orientation et la protection des mineur·es victimes,*
- ✓ *la consolidation du cadre normatif relatif à la lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle au travers d'actions de plaidoyer ciblées.*

Principales réalisations sur 2021

-  Lancement d'une recherche-action en Île-de-France relative aux nouvelles tendances du phénomène de l'exploitation sexuelle en Île-de-France dont la publication est attendue en 2022.
-  Lancement d'une étude comparée sur le phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne et en direct, en partenariat avec l'OCRVP.
-  465 professionnel·les de la protection de l'enfance, justice et police ont été formé·es sur le repérage, l'orientation et la protection de mineur·es victimes de traite et d'exploitation sexuelle.



FRANCE - EUROPE

Projet KOUTCHA

 **Partenaires :** Association KOUTCHA, centre Esperanto

 **Financement :** Union européenne, Air France

 **Début de projet :** Novembre 2018

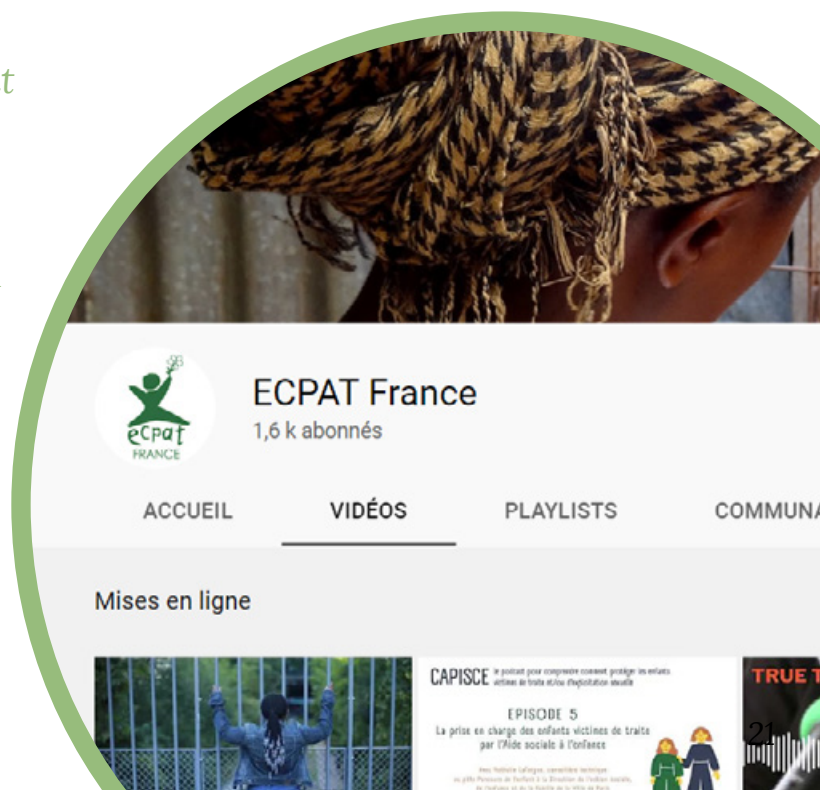
L'objectif général du projet KOUTCHA est de contribuer à la protection des enfants victimes de traite à travers la mise en place d'un hébergement de qualité et sécurisé. Le projet KOUTCHA contribue à :

- ✓ *la création du premier centre d'accueil en France pour les enfants victimes de traite sur la base de l'expérience belge du centre Esperanto,*
- ✓ *la promotion de bonnes pratiques reproductibles au niveau européen afin de favoriser la protection des mineur-es victimes.*

Principales réalisations sur 2021

-  Ouverture en octobre du centre Koutcha, premier centre d'accueil en France pour les mineur-es victimes de traite.
-  Organisation du cycle de 5 webinaires «État des lieux des réseaux et des pratiques dans la prise en charge des enfants victimes de traite», ayant pour objectif de créer un espace d'échange et de pratiques entre professionnel·les européen·nes en charge de l'accueil et de l'accompagnement des mineur-es victimes. Les webinaires ont porté sur les réseaux rom, vietnamien, nord-africain et nigérian.
-  Clôture du cycle, où les recommandations issues des sessions précédentes ont pu être partagées avec le Bureau du Représentant Spécial et Coordinateur pour la lutte contre la traite d'êtres humains de l'OSCE, l'Unité Crime Organisé et Drogues, l'équipe anti-traite de la Commission européenne et en présence de l'ancienne Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur la traite, en particulier les femmes et les enfants.

*Les enregistrements
des webinaires peuvent
être retrouvés sur
notre chaîne YouTube.
Cliquez [ici](#) pour y
accéder.*



Projet PROTECT II



Financement : Choose Love et le Comic Relief/Refugee Youth Service



Début de projet : Septembre 2021

À travers une approche multidisciplinaire, un appui social, psychologique et juridique est proposé aux mineur-es non accompagné-es victimes ou à risque de traite en migration à Calais. Dans une démarche d'aller vers les jeunes, à travers des maraudes sociales, permanences mobiles et activités socio-récréatives, le projet pilote d'une durée de 3 ans vise à assurer aux mineur-es un accès à l'information et aux droits, en collaboration directe avec les services de protection de l'enfance ainsi que les associations intervenant auprès du public exilé à Calais. Le projet inclut également un renforcement de capacités des acteurs associatifs et institutionnels sur la traite et exploitation sexuelle et la protection de l'enfance. En vue de permettre aux mineur-es d'être entendu-es et que l'accès à leurs droits soit garanti, le plaidoyer est partie intégrante du projet. Le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant et la participation active des mineur-es dans le projet sont au cœur de l'approche.

Principales réalisations sur 2021

-  Lancement de la phase pilote du projet en septembre et mise en place des maraudes sociales et permanences psycho-juridiques.
-  Création de partenariats interassociatifs et circuit de référencement des mineur-es.
-  84 mineur-es non accompagné-es identifiées et appuyées en 2021. Ces enfants ont été soutenus socialement, juridiquement et/ou psychologiquement, ainsi que matériellement et dans l'accès à des soins, en synergie avec les autres acteurs intervenant à Calais.



MADAGASCAR

Projet MIRAENTA

 **Partenaires :** Collectif des Droits de l'Enfant et de la Famille (CDEF), Tandem-Analamanga, Organisation de la Société Civile d'Antsirabe Pour l'Enfance (OSCAPE), Vorongeze, Consortium des associations de Jeunes Mahery (CJM), Andry Lalana Tohana (ALT), Association des Jeunes Anti-Violence, Fédération des associations « Femmes et Développement » (FAFED), Tandem-Atsinanana

 **Financement :** Délégation de l'Union européenne (DUE) à Madagascar, Agence Française de Développement (AFD), Air France

 **Début de projet :** 1^{er} février 2019 (durée de 3 ans)

Le projet vise à réaliser le droit des enfants à vivre à l'abri de l'exploitation sexuelle en favorisant l'émergence d'une société plus favorable à l'égalité homme/garçon - femme/fille et engagée contre les violences basées sur le genre à Madagascar. Il propose une approche de mobilisation de groupes communautaires (clubs d'enfants, groupes d'hommes, associations malgaches) remettant en question les normes sociales (conformément aux stratégies pour mettre fin à la violence faite aux enfants, INSPIRE, OMS, 2016), en les coordonnant avec les acteurs de protection de l'enfance malgache.

Principales réalisations sur 2021

- Des séances de formation « éducation santé sexuelle et affective et équité de genre » ont été menées auprès de 39 clubs de 830 enfants et jeunes identifiés ou redynamisés à Antananarivo, Mahajanga, Toamasina, Fort-Dauphin, Tuléar, Morondava et Nosy Be.
- 10 groupes de 159 hommes ont été formés aux « nouvelles masculinités »
- 150 membres de 10 Organisations de la Société Civile (OSC) malgaches ont été mobilisés et impliqués en faveur de relations plus égalitaires et non-violentes dans leurs communautés.
- 15 campagnes de sensibilisation sur l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ont été menées par les OSC et les groupes d'hommes dans leurs communautés.
- Une collection de 5 contes malgaches revisités et un jeu « Kalaza » en faveur de l'égalité filles-garçons ont été diffusés et ont fait l'objet d'animation auprès des clubs d'enfants dans les écoles.
- Une recherche participative a été menée par des jeunes filles survivantes d'exploitation sexuelle auprès de 30 jeunes filles victimes pour améliorer les services de réinsertion proposés.
- Cinq clubs de 100 filles survivantes à l'exploitation formés et animés.



MADAGASCAR

Projet E-SURF



Partenaires : Bureau d'ECPAT France à Madagascar opérateur direct, en collaboration avec l'Association Miaro



Financement : La Francophonie avec Elles (Fonds de l'Organisation Internationale de la Francophonie [OIF]), Fondation Telma, Air France



Début de projet : 1^{er} janvier 2021

La crise économique et sanitaire a augmenté la vulnérabilité des filles et des femmes, en particulier face aux risques de violence domestique et sexuelle. 77,3% des femmes enquêtées pour une étude sur l'impact de la Covid-19 à Madagascar estimaient que le confinement avait contribué à une augmentation des violences basées sur le genre (VBG) - UNFPA 2020. Dans ce contexte, le projet E-SURF « E-Service nUmérique pour la Réinsertion économique des jeunes Filles » a été mis en œuvre à Antananarivo pour lutter contre l'exploitation sexuelle des filles à Madagascar pendant la crise sanitaire et permettre l'autonomisation économique et citoyenne des survivantes et la sensibilisation des communautés malgaches à la lutte contre les VBG. Le projet a permis l'ouverture d'un local informatique solidaire, appelé centre E-SURF, cogéré par 11 jeunes filles survivantes de violences sexuelles formées pendant le projet. Il a été inauguré le 27 août 2021 et ouvert au public le 6 septembre 2021. Afin de transformer le traumatisme en résilience, le centre propose de :

- ✓ Assurer aux jeunes filles qui le gèrent des revenus alternatifs à la prostitution.
- ✓ Promouvoir une utilisation protégée d'Internet, en particulier pour les enfants.
- ✓ Un service économique avec des services informatiques et bureautiques et un espace de coworking, service boisson, coin shooting/photo, etc.

Principales réalisations sur 2021

- 🕒 Création d'un local informatique solidaire, le centre E-SURF, cogéré par 11 jeunes filles survivantes de violences sexuelles.
- 🕒 Onze jeunes filles victimes d'exploitation sexuelle identifiées et renforcées en compétence de vie (*empowerment*, estime de soi, écoute et appui psychosocial), en compétences informatiques et numériques et en gestion de projet (formation *Best Games*, gestion financière et simplifiée, marketing et culture entrepreneuriale).
- 🕒 Création de l'association dénommée « MIARO », qui signifie « protéger » en français, avec pour vision que tous les enfants soient à l'abri des violences, notamment les filles. Les 11 jeunes filles du projet E-SURF en sont les membres.
- 🕒 Séance de sensibilisation à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne au sein du centre E-SURF, destiné à devenir un QG de la protection en ligne et l'*empowerment* des jeunes filles.





MADAGASCAR

Projet PAESEL

Prévenir l'Abus et l'Exploitation Sexuels des Enfants en Ligne



Partenaires : Bureau d'ECPAT France à Madagascar opérateur direct, en collaboration avec l'UNICEF, Association Tanora Garan'Teen



Financement : UNICEF, Air France



Début de projet : 15 avril 2021

En continuation du projet PAESEL 1 et face aux risques d'exploitation sexuelle des enfants en ligne et aux faibles mesures de prévention à Madagascar, le projet PAESEL 2 vise à protéger les enfants contre les abus et exploitation sexuels en ligne et à réprimer les auteurs. Il s'applique plus particulièrement à :

- ✓ *renforcer les compétences des enfants adolescents et adolescentes, des familles et des acteurs travaillant pour et avec les enfants en matière de protection contre les abus et l'exploitation en ligne,*
- ✓ *dresser un état des lieux sur la problématique.*

Principales réalisations sur 2021

-  Sensibilisation de 1501 enfants, 52 animateurs et animatrices et 250 parents via deux modules de formation développés par ECPAT sur les risques en ligne pour les enfants et sur la protection des enfants contre les abus et l'exploitation en ligne, en collaboration avec les différents ministères (Jeunesse, population, éducation) et comment se protéger.
-  Mobilisation de nombreux acteurs, dont les établissements scolaires, les Fokontany (quartier), les scouts et les centres d'accueil d'enfants sur les risques d'exploitation sexuelle des enfants en lien avec Internet et l'ampleur du phénomène à Madagascar.
-  Lancement d'une campagne sur les réseaux sociaux pour sensibiliser le grand public aux risques d'exploitation sexuelle des enfants en lien avec Internet.
-  Évaluation des outils et des sessions d'information, d'éducation et de sensibilisation auprès des enfants, des parents et des enseignant·es, éducateurs ou éducatrices.

FRANCE - NIGÉRIA

Projet Don't Pay With Your Life

 **Lieu :** État d'Edo, Nigéria

 **Partenaires :** ECPAT Luxembourg, Girls' Power Initiative, Uromi JDPCI, IFRA, AFJ MIST

 **Financement :** AFD, MAEEL, Marie de Paris, Air France, Fondation familiale

 **Début de projet :** 1^{er} juillet 2019

Le projet Don't Pay With Your Life est un programme de lutte contre la traite des jeunes filles/femmes nigérianes à des fins d'exploitation sexuelle. Constatant que de nombreuses victimes de traite en Europe viennent du centre et du nord de l'État d'Edo au Nigéria, le projet a été construit sur la base des synergies entre les acteurs des pays d'origine et de destination. Il propose de :

- ✓ mobiliser et renforcer les capacités de ces communautés,
- ✓ soutenir les jeunes dans leur implication dans la lutte contre la traite, via des campagnes d'information,
- ✓ prévenir les départs,
- ✓ réinsérer les jeunes filles rapatriées.

Principales réalisations sur 2021

-  35485 enfants ont été informés par des paires éducateurs ou éducatrices, dans les districts du centre et du nord de l'État d'Edo, sur la question de la traite et des risques d'exploitation sexuelle.
-  64 instituteurs et institutrices ont été formés pour être capable d'informer leurs élèves sur les réalités et les dangers de la traite à des fins d'exploitation sexuelle.
-  Plus de 160 000 personnes ont été atteintes par les messages de lutte contre la traite, diffusés à la radio.
-  80 filles et femmes victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle, rapatriées, ont reçu un soutien psycho-social et économique.



AFRIQUE DE L'OUEST

Projet MOPROTAO

Mobilité Protégée en Afrique de l'Ouest

Partenaires : KEOOGO (Burkina Faso), Communauté ABEL (Côte d'Ivoire), ENDA, Case Sahel et ACESEM (Mali), ANTD (Niger), ENDA Jeunesse et Action (Sénégal), ECPAT Luxembourg (Luxembourg), Acting For Life (France)

Financement : Air France, AFD, Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg

Début de projet : Novembre 2021

À la recherche d'une vie meilleure, la migration de nombreux enfants se traduit par un chemin vers la traite et l'exploitation sexuelle de ces filles et garçons. Le haut niveau de mobilité, en particulier des enfants non-accompagnés et les facteurs de vulnérabilité très élevés dans la région entraînent un niveau de risque important. Le projet vise à renforcer la protection des enfants en migration en Afrique face aux risques de traite, et agit à différents niveaux pour :

- ✓ Renforcer la protection et l'autoprotection des enfants, en particulier des filles, sur leur parcours de mobilité.
- ✓ Participer à l'autonomisation des filles et des garçons dans les lieux de départ, de transit et d'arrivée.
- ✓ Consolider un écosystème davantage en mesure de les identifier et de les protéger.
- ✓ Assurer une prise en charge adaptée.
- ✓ Renforcer les capacités institutionnelles et communautaires pour une meilleure prévention et réponse à la traite des garçons et des filles dans la région.

Principales réalisations sur 2021

- 🕒 Démarrage du projet en novembre 2021.



BURKINA FASO

Protection des enfants en situation de crise au Burkina Faso



Partenaires techniques et financiers : UNICEF, CERF



Début de projet : Novembre 2021

Le projet vise à :

- ✓ *améliorer le cercle primaire de protection des enfants (familles et communautés),*
- ✓ *soutenir les capacités locales à renforcer leurs cercles de protection (institutions sectorielles mandatées et la société en général),*
- ✓ *permettre aux filles et aux garçons les plus vulnérables, en particulier celles et ceux à risque ou affecté-es par la violence, l'exploitation et les abus, y compris en situation d'urgence, d'être mieux identifié-es et protégé-es.*

Le projet œuvre au niveau local dans les communautés déplacées et d'accueil afin qu'elles soient en mesure de protéger les enfants et qu'ils ou elles soient à l'abri de la traite et de l'exploitation sexuelle pendant cette période de crise, durant laquelle ils ou elles sont particulièrement vulnérables. De même, il s'applique à assurer que les systèmes et réseaux communautaires existants soient pris en compte et renforcés afin de garantir l'acceptation et la durabilité du projet. Les capacités des acteurs institutionnels seront également consolidées afin qu'ils soutiennent au mieux les enfants et leurs proches.

Principales réalisations sur 2021

-  717 filles et 740 garçons soit 1457 enfants ont bénéficié de soutien psychosocial à travers les séances d'animations, d'écoute et conseils réalisées dans les 4 communes durant les mois de novembre et décembre.
-  1 fille et 3 garçons âgés de 13 à 17 ans ont été identifié-es dans la commune de Pouytenga et ont bénéficié d'une prise en charge d'urgence avant réunification familiale.
-  15 femmes et 25 hommes ont été formés sur les stratégies et techniques d'identification des Enfants Non Accompagnés Et Séparés (ENAES), parmi le personnel des associations et ONGs intervenant dans les zones du projet, ainsi que des agents des services étatiques et communaux impliqués dans la fourniture de l'offre de services de prise en charge des ENAES (Services sociaux, sanitaires, Etat civil, Police et Gendarmerie).





Projet CURSUS



Partenaires : Jiyan Foundation, Université Saint Joseph de Beyrouth



Financement : Acting For Life, Air France



Début de projet : 1^{er} janvier 2020

Il n'existe pas de cursus de formation de travailleur social en Irak, ce travail est réalisé par des acteurs dont la formation initiale n'est pas adaptée ou compensée par un fort engagement personnel.

L'objectif de ce projet est de créer et proposer :

- ✓ *Une formation pilote d'une première cohorte de 15 travailleurs et travailleuses social intervenant auprès des populations déplacées, issues de la Jiyan Foundation et du Ministry of Labour and Social Affair (MoLSA).*
- ✓ *Un manuel de formation réalisé et délivré au personnel formé et des leçons apprises tirées pour institutionnaliser cette formation pilote pour les travailleurs et travailleuses social intervenant en Irak, mais également dans certaines parties de la Syrie.*
- ✓ *Une expertise technique et le partage d'expérience, proposés dans un contexte d'intervention (travail auprès de réfugiés et d'enfants victimes de traumatismes liés aux zones de conflits) et dans un ensemble géographique cohérent.*

Principales réalisations sur 2021

- ② 15 travailleurs et travailleuses social ont été coachés durant l'année sur l'application des compétences apprises.
- ② 15 certificats ont été remis.



Rapport financier



Exercice 2021

Les comptes d'ECPAT France sont audités annuellement par un Commissaire aux Comptes, le cabinet FAREC. Les comptes certifiés sont publiés au Journal Officiel. La présentation suivante en est le résumé. Cette présentation est conforme à la réglementation comptable spécifique aux associations. Elle prend en compte notamment l'impact des projets engagés sur plusieurs années (2 à 3 ans en moyenne).

Les projets co-financés par des bailleurs institutionnels font également l'objet régulièrement d'audits de vérification des dépenses.

Bilan

Le bilan traduit la situation d'ECPAT France au 31 décembre 2021.

L'actif

Il détaille le patrimoine de l'association. Il est composé essentiellement de subventions à recevoir (rubriques : « autres créances ») et de la trésorerie.

Les créances se réfèrent à des projets conclus avec des bailleurs publics à hauteur de plus de 70 % (Agence Française de Développement, Union Européenne...) et à des projets conclus avec des Fondations Familiales pour les 30 % restants.

La variation avec l'année précédente est le reflet notamment de l'impact des nouveaux projets.

Le passif

Les fonds dédiés correspondent à des fonds dédiés à la réalisation des projets sur les années à venir. Ces fonds sont isolés et affectés aux projets correspondant. Ils sont apurés au fur et à mesure du déroulement du projet considéré.

Le poste « Emprunts et dettes assimilées » correspond à des comptes bancaires en position débitrices à la banque au 31/12/2021. Sans impact sur la position globale de trésorerie car ils sont intégrés dans la fusion des comptes globalement positive, mise en place pour le suivi permanent de la trésorerie.

	2021 brut K€	Amt & prov	2021 Net K€	2020 Net K€	Var. K€
--	--------------------	------------------	----------------	----------------	------------

ACTIF

<i>Actif immobilisé</i>					
Immobilisations corporelles	17,1	17,0	0,1	0,3	0,2
<i>Actif circulant</i>					
Créances Usages et comptes rattachés	20,4	-	20,4	20,3	0,1
Autres créances	1630,2	-	1630,2	1196,7	433,5
Disponibilités	2818,3	-	2818,3	2674,2	144,1
Caisse	0,1	-	0,1	0,1	-
TOTAL ACTIF	4486,1	17,0	4469,1	3891,6	577,5

PASSIF

<i>Fonds propres</i>					
Report à nouveau			463,5	458,8	5,2
Résultat de l'exercice			27,8	5,3	22,5
PRC			-	-	-
<i>Fonds dédiés</i>			3725,0	3255,8	469,2
<i>Dettes</i>					
Emprunts et dettes assimilées			93,4	54,6	38,8
Dettes fiscales et sociales			159,4	117,6	41,8
TOTAL PASSIF	-	-	4469,1	3891,6	577,5

Compte de résultat

	2021 K€	2020 K€	Var. K€
PRODUITS			
<i>Produits d'exploitation</i>			
Subventions d'exploitation	1500,0	553,8	946,2
Contributions financières	1048,9	1613,8	564,9
Reprises amortissement, provisions, transferts de charges	59,9	1,4	58,5
<i>Produits financiers</i>		0,1	
Utilisation fonds dédiés	1046,0	1173,7	127,70
Reprise de fonds dédiés	1508,0	-	1508,0
Total (I)	5162,8	3342,8	1820,0
<i>Produits exceptionnels (II)</i>			0
<i>Report de ressources non utilisées sur exercices antérieurs (III)</i>			0
Total des produits (I+II+III)	5162,8	3342,8	1820,0
CHARGES			
<i>Charges d'exploitation</i>			
Autres charges externes	615,9	387,7	228,2
Impôts, taxes	14,6	9,8	4,8
Rémunération du personnel	347,2	300,6	46,6
Charges sociales	122,2	108,8	13,4
Dotation aux amortissements	0,2	0,2	-
Autres charges dont subventions accordées par l'association	678,7	937,7	-259
<i>Charges financières</i>			
Report en fonds dédiés	3356,2	1592,7	1763,5
Total (I)	5135,0	3337,5	1797,5
<i>Charges exceptionnelles (II)</i>	-	-	-
<i>Engagements à réaliser sur ressources affectées (III)</i>	-	-	-
Total des charges (I+II+III)	5135,0	3337,5	1797,5
RÉSULTAT	27,8	5,3	22,5

Le compte de résultat présente l'activité de l'année. Les mouvements de produits et charges constatés dans l'exercice sont le reflet du cycle de projet avec un renouvellement réalisé tous les 3 à 4 ans.

Les ressources

En 2021, des subventions d'exploitation de 1,5 M€ ont été obtenus pour un projet avec l'Agence Française de Développement (AFD).

La diminution du poste contribution financière matérialise en 2021 la baisse du soutien d'Air France à l'activité d'ECPAT.

L'utilisation des fonds dédiés (1046 K€) correspond à l'utilisation des ressources sécurisées pour couvrir les charges des projets (engagées et à engager) mais non encore dépensées à l'ouverture de l'exercice auxquelles sont venues s'ajouter les ressources reçues en cours d'exercice et utilisés sur l'année.

La reprise de fonds dédiés correspond à des fonds déjà reçus lors des exercices précédents et imputés sur les projets réalisés au cours de l'exercice.

Les emplois

Les charges d'exploitation sont constituées en particulier par les subventions accordées par l'association. Il s'agit essentiellement des transferts de fonds versés aux partenaires locaux en charge de la mise en œuvre des projets.

Le report en fonds dédiés (3356 K€) correspond à des fonds sur projets déjà reçus dans l'exercice et les exercices précédent sur des projets et non encore réalisés à la clôture de l'exercice.

Partenaires



Partenaires financiers



Réseaux et adhésions



Partenaires techniques





CONCEPTION GRAPHIQUE ET ILLUSTRATIONS :

Ophélie Rigault, www.oedition.com

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Couv : ECPAT France

p.2 : ECPAT France

p.8 : ECPAT France

p.9 : Eva Blue (Unsplash)

p.10 : Daria Nepriakhina (Unsplash)

p.11 : ECPAT France

p.12 : (haut) ECPAT France / (bas) Frederic Koberl (Unsplash)

p.14-15 : Alexandre Dummer (Unsplash)

p. 17 : ECPAT France

p. 18-19 : Pichara Bann (Unsplash)

p. 20-21 : Olivia Bauso (Unsplash)

p. 22 : Charlotte Harrison (Unsplash)

p. 23 : ECPAT France

p. 24-25 : ECPAT France

p.26 : Eye for Ebony (Unsplash)

p.28 : Deva Darshan (Unsplash)

p.29 : Robo Wunderkind (Unsplash)

p.30 : Micheile dot com (Unsplash)

p.34 : Zeynep Sumer (Unsplash)

Les enfants reconnaissables sur les photos ne sont pas victimes d'exploitation sexuelle.



ECPAT France

40 avenue de l'Europe
93350 Le Bourget
Tel. : (+33)1 49 34 83 13
Fax : (+33)1 49 34 83 10
contact@ecpat-france.org
www.ecpat-france.fr